

Durée :

3 jours (21 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres, conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Notre intervenant :

Formateur spécialisé ayant validé l'attestation de reconnaissance selon le dispositif national de formation Assurance maladie risques professionnels / INRS

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**711 € HT
(853.2 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

Savoir monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied, conformément à la notice technique du fabricant (dans la limite des montages façade avec console, montages en porte à faux, montages poutre de franchissement et levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage).

Selon R408 et en application du décret du 01.09.2004 et de l'arrêté du 21.12.2004.

LES OBJECTIFS :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques,
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant,
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied,
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Exposé théorique interactif alternant des séquences théoriques (à l'aide de powerpoint, de photos et de vidéos), la présentation du matériel de sécurité, des échanges en fonction du vécu des participants, des démonstrations et des exercices pratiques.

La formation alterne les parties théoriques et pratiques sur le principe de maximum 40 % en théorie et au minimum 60% en pratique.

Mises en situation des stagiaires par équipe. Chaque participant devra réaliser chacun des ateliers proposés. Analyses et actions correctives données pour chaque stagiaire.

Remise d'un support de cours à chaque stagiaire.

Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'une attestation de formation.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Se situer et être acteur de la prévention**

- Appréhender les enjeux de la prévention
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Communiquer, rendre compte : Informer le responsable du chantier, Savoir réagir en cas de danger immédiat ou en cas d'accident
- Signaler les situations dangereuses

- Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)

■ Les différents types d'échafaudages

- Identifier les différents types d'échafaudages, leur domaine d'utilisation, les éléments d'un échafaudage,
- Justifier le choix et la mise en oeuvre des protections collectives de montage.

■ Comprendre et exploiter une notice du fabricant

■ Préparer le montage

- Aménager l'aire de travail,
- Les règles de balisage et de signalisation de chantier,
- Réceptionner le matériel
- Vérifier l'état du matériel
- La procédure de mise au rebut,
- Déterminer l'outillage requis.

■ Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied

- Choisir et utiliser les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur et les utiliser à bon escient,
- Utiliser l'outillage,
- Implanter l'échafaudage fixe en sécurité,
- Connaître les étapes pour monter et démonter en sécurité une structure simple (en EPC et EPI),
- Approvisionner les éléments nécessaires aux différents niveaux,
- Mettre en oeuvre et apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages,
- Apposer les (s) panneau(x) indicateurs(s) des charges d'exploitation,
- Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan d'installation.

■ Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

- Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification
- Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages

■ Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage (examen de l'état de conservation)

Règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en

- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage,
- Respecter les limites de charges,
- Maintenir l'échafaudage en sécurité,
- Tenir compte de la coactivité sur les chantiers.

■ **Mises en situation pratique et validation des acquis**

Exercices pratiques sur échafaudages fixes :

*Préparer et installer le chantier en tenant compte des contraintes environnementales,
Utilisation de l'échafaudage et examen d'adéquation,
Décharger, vérifier et stocker le matériel,
Implanter l'échafaudage,
Le balisage et la signalisation de chantier,
Montage de l'échafaudage et exécution des travaux dans la situation demandée,
Vérification de la conformité par rapport au plan d'installation,
Contrôle du montage des éléments et de la fixation de l'infrastructure,
Techniques de levage de charges,
Utilisation du harnais (ancrage temporaire),
Entretien et vérification des EPC et des EPI,
Le démontage, le tri et le rangement du matériel : principe de stockage et de vérification de l'échafaudage,
Capacité à rendre-compte,
Vérification journalière d'un échafaudage : reconnaître un échafaudage ne présentant pas de risques,
Chargement des plateaux : règles et limites.
Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage,
Éviter les utilisations dangereuses et tenir compte de la coactivité.*